

**Établissement des frais reportés relatifs au
Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)
(000 \$)**

No de ligne		Budget 2016	Réel 2016	Frais reportés⁽¹⁾
1	Dépenses d'exploitation	3 134	2 824	(310)
2	Aide financière	<u>18 478</u>	<u>16 223</u>	<u>(2 255)</u>
3	Total PGEÉ	<u>21 612</u>	<u>19 047</u>	<u>(2 565)</u>
4	Total des frais reportés			<u>(2 565)</u>

5 ⁽¹⁾ L'écart constaté en fin d'exercice de (2 565 k\$) a été viré à un compte de frais reportés, ce qui a eu pour effet
6 de ramener le niveau de la dépense réelle à celui projeté au budget, soit 21 612 k\$ tel qu'indiqué à la pièce
7 Gaz Métro-13, Document 3, annexe 1. Le compte de frais reportés ainsi créé constitue un montant à
8 verser et il sera intégré dans les tarifs de l'année 2018.

9 N.B : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.